

LA PRISE EN CHARGE DU DEUIL

LA PRISE EN CHARGE

Le C.S.P.P propose une prise en charge du deuil récent ou ancien auprès de la population.

LES OBJECTIFS

Accompagnement dans la prise en charge des problématiques liées au processus de deuil.

Favoriser l'expression des ressentis liés à cette perte et aux situations nouvelles imposées par un suivi individuel et/ou d'un travail psychique au sein d'un groupe de personnes endeuillées



LA PRISE EN CHARGE DE GROUPE

En Co animation avec une psychologue et 2 infirmier(e)s.

Le groupe est constitué de 8 à 10 personnes maximum.

Fréquence: une séance toutes les deux semaines pour 8 à 10 séances

Durée: 1H30 (14h00-15h30 au CSPP)

LES MODALITÉS

Le premier contact a lieu lors d'un entretien de première demande le mardi, le mercredi et le jeudi matin.

Suite à ce premier contact, une orientation en suivi individuel Psychiatre, Psychologue ou Infirmier et/ou en prise en soins en groupe peut être proposée.

Renseignements

Et

Prise de rendez-vous

Tél : 03 27 24 34 60